

VALLÉE-JEUNESSE (1997) INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021

VALLÉE-JEUNESSE (1997) INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021

TABLE DES MATIÈRES

| | Page |
|-----------------------------------|-------------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 2 - 3 |
| Résultats | 4 |
| Évolution de l'actif net | 5 |
| Bilan | 6 |
| Flux de trésorerie | 7 |
| Notes complémentaires | 8 - 13 |
| Renseignements complémentaires | 14 |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
VALLÉE-JEUNESSE (1997) INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de VALLÉE-JEUNESSE (1997) INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, les produits de VALLÉE-JEUNESSE (1997) INC. comprennent entre autres, certains dons et activités d'autofinancement qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédures d'audit. Notre audit des produits provenant des dons et activités d'autofinancement a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités d'autofinancement, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 30 juin 2021 et 2020, de l'actif à court terme au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020 et de l'actif net au 30 juin 2020, au 1er juillet 2020 et au 30 juin 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Steve Béliveau CPA audit CA

Steve Béliveau, CPA auditeur, CA


Gatineau, le 13 septembre 2021

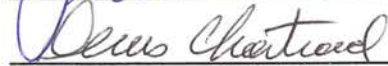
| | 2021 | 2020 |
|---|-------------------------|--------------------------|
| Produits | | |
| Subventions (annexe A) | 1 046 174 \$ | 934 550 \$ |
| Produits (annexe B) | <u>147 688</u> | <u>127 476</u> |
| | <u>1 193 862</u> | <u>1 062 026</u> |
| Charges d'exploitation | | |
| Salaires et avantages sociaux | 853 872 | 792 690 |
| Activités d'autofinancement | 26 201 | 22 813 |
| Activités, projets et services | 22 952 | 20 592 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 8 425 | 7 636 |
| Assurances | 7 911 | 11 484 |
| Cotisations, taxes et permis | 9 116 | 6 120 |
| Créances irrécouvrables (loyers et vandalisme) | 7 890 | 12 076 |
| Déplacements et représentation | 14 323 | 12 240 |
| Énergie | 19 074 | 16 214 |
| Entretien et réparations | 26 490 | 16 163 |
| Fournitures de bureau et papeterie | 13 424 | 12 011 |
| Honoraires professionnels | 25 917 | 34 485 |
| Intérêts et frais bancaires | 538 | 476 |
| Loyers | 72 438 | 71 022 |
| Nourriture et matériel de cuisine | 14 373 | 17 089 |
| Sous-traitance (sécurité) | 24 901 | 1 804 |
| Télécommunications | <u>9 079</u> | <u>11 979</u> |
| | <u>1 156 924</u> | <u>1 066 894</u> |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | <u><u>36 938</u></u> \$ | <u><u>(4 868)</u></u> \$ |

| | Grevé d'une affectation interne | Investi en immo- bilisations | Non affecté | 2021 Total | 2020 Total |
|--|---------------------------------------|------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Solde au début | 21 379 \$ | 31 924 \$ | 252 564 \$ | 305 867 \$ | 310 735 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | - | (8 425) | 45 363 | 36 938 | (4 868) |
| Investissement en immobilisations | - | 10 683 | (10 683) | - | - |
| Affectation interne (note 13) | 13 214 | - | (13 214) | - | - |
| Solde à la fin | <u>34 593 \$</u> | <u>34 182 \$</u> | <u>274 030 \$</u> | <u>342 805 \$</u> | <u>305 867 \$</u> |

| | 2021 | 2020 |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse | 97 178 \$ | 28 462 \$ |
| Épargnes à terme (note 5) | 277 668 | 220 313 |
| Débiteurs (note 6) | 10 829 | 9 358 |
| Subventions à recevoir | 35 855 | 37 924 |
| Stocks | 2 119 | 1 216 |
| Frais payés d'avance | 1 967 | 993 |
| | <u>425 616</u> | <u>298 266</u> |
| Épargne à terme réservée - affectation interne (note 13) | 34 593 | 21 379 |
| Immobilisations corporelles (note 7) | <u>34 182</u> | <u>31 924</u> |
| | <u><u>494 391</u></u> \$ | <u><u>351 569</u></u> \$ |
| Passif | | |
| Passif à court terme | | |
| Emprunt bancaire (note 8) | 21 \$ | 17 \$ |
| Créditeurs et charges à payer (note 9) | 46 251 | 45 685 |
| Apports reportés (note 10) | <u>65 314</u> | <u>-</u> |
| | 111 586 | 45 702 |
| Dette à long terme (note 11) | <u>40 000</u> | <u>-</u> |
| | <u>151 586</u> | <u>45 702</u> |
| Actif net | | |
| Grevé d'une affectation interne (note 13) | 34 593 | 21 379 |
| Investi en immobilisations | 34 182 | 31 924 |
| Non affecté | <u>274 030</u> | <u>252 564</u> |
| | <u>342 805</u> | <u>305 867</u> |
| | <u><u>494 391</u></u> \$ | <u><u>351 569</u></u> \$ |
| Engagement contractuel (note 12) | | |
| Incidences de la Covid-19 (note 16) | | |

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

| | 2021 | 2020 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Activités de fonctionnement | | |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 36 938 \$ | (4 868) \$ |
| Éléments n'affectant pas la trésorerie : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 8 425 | 7 636 |
| Perte sur cession d'immobilisations corporelles | - | 1 436 |
| Subvention: Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes | <u>(20 000)</u> | <u>-</u> |
| | 25 363 | 4 204 |
| Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement : | | |
| Débiteurs | (1 471) | 25 513 |
| Stocks | (903) | 10 |
| Subventions à recevoir | 2 069 | 36 699 |
| Frais payés d'avance | (974) | 2 771 |
| Créditeurs et charges à payer | 500 | (21 309) |
| Apports reportés | <u>65 314</u> | <u>-</u> |
| | <u>89 984</u> | <u>47 808</u> |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (10 683) | (14 521) |
| Augmentation de l'épargne à terme réservé | <u>(13 214)</u> | <u>(82)</u> |
| | <u>(23 897)</u> | <u>(14 603)</u> |
| Activités de financement | | |
| Variation nette de l'emprunt bancaire | 4 | 13 |
| Emprunt: Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes | <u>60 000</u> | <u>-</u> |
| | <u>60 004</u> | <u>13</u> |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 126 071 | 33 218 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | <u>248 775</u> | <u>215 557</u> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | <u><u>374 846</u></u> \$ | <u><u>248 775</u></u> \$ |
| Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | | |
| Encaisse | 97 178 \$ | 28 462 \$ |
| Épargnes à terme | <u>277 668</u> | <u>220 313</u> |
| | <u><u>374 846</u></u> \$ | <u><u>248 775</u></u> \$ |

1. Statut et objectif

Vallée-Jeunesse (1997) Inc. a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme oeuvre dans le domaine des services communautaires visant à prévenir le décrochage scolaire et social en Outaouais. L'organisme, considéré de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, est à but non lucratif.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Stocks

Les stocks alimentaires sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous:

| | Méthodes | Taux et périodes |
|-------------------------|-------------------------|------------------|
| Améliorations locatives | Amortissement linéaire | 5 ans |
| Équipements | Amortissement dégressif | 20 % |
| Matériel informatique | Amortissement dégressif | 30 % |
| Matériel roulant | Amortissement dégressif | 30 % |
| Système téléphonique | Amortissement linéaire | 5 ans |

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les loyers sont constatés linéairement sur la période couverte par les baux.

Les revenus d'activités d'autofinancement, les honoraires de gestion de projet, les absolutions de la cour et les autres revenus sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ont lieu les événements.

Les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les épargnes à terme incluant le découvert bancaire dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les épargnes à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les épargnes à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes ne sont pas incluses dans la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit des nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus des bénévoles ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les dons alimentaires reçus ne sont pas constatés car leur valeur est difficilement estimable. L'organisme a donc fait le choix de ne pas les comptabiliser.

3. Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, plusieurs ententes ont été conclues avec le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), en voici le sommaire;

| | |
|--|--------------------------|
| Entente spécifique - services pour la clientèle jeunesse | 379 405 \$ |
| Entente spécifique - hébergement santé mentale | 105 094 \$ |
| Sous-total | <u>484 499 \$</u> |
| Entente spécifique - services aux jeunes sans abris (VCS) (note 4) | 17 510 \$ |
| | <u><u>502 009 \$</u></u> |

4. Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada (Vers un chez-soi)

L'entente signée avec le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social pour la mise en oeuvre de « Vers un chez-soi » pour la période 2019-2024, débutant le 1er avril 2019 a pris fin au 31 mars 2021.

Le renouvellement de l'entente pour « Vers un chez soi » pour la période 2019-2024, débutant le 1er avril 2021 a été conclu par le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), pour un total de 17 510\$ au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021.

5. Épargnes à terme

| | 2021 | 2020 |
|---|-------------------|-------------------|
| Épargnes à terme (comptes avantage entreprise) au taux progressif variant de 0,15% à 0,45% selon le solde courant. Les taux assortis au solde au 30 juin 2021 sont de 0,15% et de 0,25% (0,15% et 0,35% en 2020). | 312 261 \$ | 241 692 \$ |
| Épargne à terme réservé - affectation interne | <u>(34 593)</u> | <u>(21 379)</u> |
| | <u>277 668 \$</u> | <u>220 313 \$</u> |

6. Débiteurs

| | 2021 | 2020 |
|--|------------------|-----------------|
| Clients | 4 007 \$ | 3 052 \$ |
| Sommes à recevoir de l'État ; taxes de vente | 6 822 | 4 979 |
| Sommes à recevoir de l'État ; retenues à la source | <u>-</u> | <u>1 327</u> |
| | <u>10 829 \$</u> | <u>9 358 \$</u> |

7. Immobilisations corporelles

| | 2021 | | 2020 | |
|-------------------------|-------------------|----------------------|------------------|------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Améliorations locatives | 34 719 \$ | 26 836 \$ | 7 883 \$ | - |
| Équipements | 100 381 | 83 724 | 16 657 | 18 466 |
| Matériel informatique | 20 580 | 14 526 | 6 054 | 8 649 |
| Matériel roulant | 28 509 | 27 173 | 1 336 | 1 908 |
| Système téléphonique | <u>3 253</u> | <u>1 001</u> | <u>2 252</u> | <u>2 901</u> |
| | <u>187 442 \$</u> | <u>153 260 \$</u> | <u>34 182 \$</u> | <u>31 924 \$</u> |

8. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000\$, au taux d'intérêt annuel de 7,45% (7,45% en 2020) dont 49 979\$ (49 983\$ en 2020) est disponible au 30 juin 2021. La marge de crédit est non garantie et elle est renouvelable annuellement.

9. Crédoeurs et charges à payer

| | 2021 | 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Fournisseurs | 2 799 \$ | 3 571 \$ |
| Salaires et vacances à payer | 40 037 | 26 191 |
| Charges à payer | - | 783 |
| Loyers à rembourser | - | 13 178 |
| Sommes à remettre à l'État ; retenues à la source | <u>3 415</u> | <u>1 962</u> |
| | <u>46 251 \$</u> | <u>45 685 \$</u> |

10. Apports reportés

| | Ministère de l'éducation | Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais | Total |
|---|-----------------------------|--|------------------|
| Montant reçu au cours de l'exercice | 190 598 \$ | 518 041 \$ | 708 639 \$ |
| Montant constaté à titre de produit de l'exercice | <u>(141 316)</u> | <u>(502 009)</u> | <u>(643 325)</u> |
| Solde à la fin de l'exercice | <u>49 282 \$</u> | <u>16 032 \$</u> | <u>65 314 \$</u> |

11. Dette à long terme

| | 2021 | 2020 |
|---|------------------|-------------|
| Prêt d'une valeur nominale de 60 000\$, sans intérêt, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursable jusqu'au 31 décembre 2022. Une aide gouvernementale de 20 000\$ a été comptabilisée, car 33% du prêt sera radié suite au remboursement avant le 1er janvier 2023. | <u>40 000 \$</u> | <u>- \$</u> |

Ce prêt a été obtenu afin d'aider l'organisme à payer ses dépenses opérationnelles pendant la pandémie de la Covid-19. Ce prêt est sujet à une vérification par les autorités canadiennes afin de s'assurer que l'organisme a rencontré tous les critères d'admissibilité à l'obtention du prêt.

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

| | |
|------|------------------|
| 2022 | - \$ |
| 2023 | <u>40 000</u> |
| | <u>40 000 \$</u> |

12. Engagement contractuel

L'organisme est locataire d'un immeuble à Gatineau (secteur Hull) en vertu d'un bail venant à échéance le 31 décembre 2023. Les loyers minimums futurs jusqu'à échéance totalisent 195 702\$ et comprennent les versements suivants pour les 3 prochains exercices;
 2022: 76 629\$
 2023: 78 166\$
 2024: 40 907\$

13. Affectation interne

En juin 2011, le conseil d'administration a affecté un montant de 20 000\$ en épargne à terme pour le remplacement futur d'immobilisations. Les produits d'intérêts sur cet épargne à terme sont ajoutés au fur et à mesure à l'affectation interne. Le solde cette affectation au 30 juin 2021 est de 21 411\$ (21 379\$ en 2020).

En mars 2021, le conseil d'administration a affecté un montant de 13 178\$ pour la création d'un fonds pour les activités et le dépannage du Belvédère, auquel s'est ajouté des intérêts sur l'épargne à terme de 4\$. Le solde de cette affectation au 30 juin 2021 est de 13 182\$.

L'organisme doit en tout temps maintenir un dépôt à terme ou un épargne à terme minimum de 34 593\$ pour respecter son affectation interne et il ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

14. Instruments financiers**Risques financiers**

Vallée-Jeunesse (1997) inc., par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2021.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue des évaluations de crédits à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Au 30 juin 2021, il y a une concentration de crédit compte tenu que deux bailleurs de fonds représentent 65% (55% en 2020) des débiteurs et des subventions à recevoir.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt par ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. L'organisme est exposé à ce type de risque par ses épargnes à terme et son emprunt bancaire.

15. Dépendance économique

L'organisme est dépendant économiquement de la subvention versée par le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais qui est sa principale source de revenu et qui représente 42% (48% en 2020) des produits totaux.

16. Incidences de la Covid-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale de la Covid-19. Les pays ont adopté différentes mesures afin de respecter les recommandations des experts et endiguer la propagation du virus. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

La direction suit de près l'évolution et estime que cette situation a entre autres les impacts suivants sur ses activités:

- Diminution importante des activités liées au projet Catamaran;
- Diminution des revenus de loyer au Belvédère suite à une cessation temporaire des nouveaux accueils;
- Mise en place de services virtuels et par téléphone pour poursuivre l'offre de services;
- Frais pour mise en place de télétravail (matériel, soutien informatique, etc.);
- Achat de produits désinfectants et équipements pour la reprise des services en personne.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021, l'organisme a bénéficié de différents programmes gouvernementaux offerts comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) pour un montant de 113 808\$, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) pour un montant de 60 000\$, dont un montant de 20 000\$ a été constaté à titre de produits de l'exercice et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) pour 7 711\$.

Des demandes de fonds d'urgence en lien avec la Covid-19 ont aussi été déposées auprès des principaux bailleurs de fonds de l'organisme. Le Ministère de l'Éducation et Centraide Outaouais ont accordé des aides financières d'urgence de 14 251\$ et 26 000\$.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

| | 2021 | 2020 |
|---|---------------------|-------------------|
| Annexe A - Subventions | | |
| Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) (note 3) | 484 499 \$ | 512 571 \$ |
| Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur | 127 065 | 127 065 |
| Commission scolaire Portages de l'Outaouais | 115 000 | 95 067 |
| Commission scolaire des Hauts Bois de l'Outaouais | 21 000 | 95 191 |
| Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) (note 16) | 113 608 | - |
| Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada - Vers un chez-soi (VCS) (notes 3 et 4) | 79 448 | 79 448 |
| Emplois d'été Canada | 32 534 | 19 466 |
| Centraide Outaouais - Fonds d'urgence COVID-19 (note 16) | 26 000 | - |
| Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) (notes 11 et 16) | 20 000 | - |
| Ministère de l'Éducation - aide pour répercussion de la Covid-19 (note 16) | 14 251 | - |
| Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) (note 16) | 7 711 | - |
| Finance Québec - Emploi-Québec | - | 3 860 |
| Université du Québec en Outaouais | 2 558 | 1 882 |
| Assemblée nationale du Québec - Support à l'action bénévole | 2 500 | - |
| | <u>1 046 174 \$</u> | <u>934 550 \$</u> |

Annexe B - Produits**Produits**

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| Dons | 49 290 \$ | 14 039 \$ |
| Activités d'autofinancement | 45 135 | 60 193 |
| Loyers | 18 925 | 34 122 |
| Fermeture du fonds d'économie des résidents du Belvédère | 12 702 | - |
| Honoraires de gestion de projet (Ici pour toi) | 6 954 | - |
| Autres revenus | 6 949 | 3 603 |
| Absolutions de la cour | 6 640 | 11 443 |
| Intérêts | 1 093 | 2 637 |
| Inscriptions aux camps | - | 2 875 |
| Perte sur cession d'immobilisations corporelles | - | (1 436) |
| | <u>147 688 \$</u> | <u>127 476 \$</u> |